

DÉSINFECTION

Désinfectant sans rinçage

Soligerm

SOLIGERM

Lingettes désinfectantes X 200

HOMOLOGUÉ
PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE

Usage Bactéricide - Levuricide - Fongicide -
Numéro d'Homologation : BTR0353

ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES MAÎTRES
RESTAURATEURS

Partenaire exclusif Hygiène des Maîtres Restaurateurs

› Lingette désinfectante

Bactéricide EN 1276, EN 13697
Levuricide EN 1650, EN 13697
Fongicide EN 1650, EN 13697
Activité virucide (Rotavirus) EN 14476

› Pratique

Aucun rinçage

› Prête à l'emploi

› Apte au contact alimentaire



Utilisez les biocides avec précautions.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

PROPRIÉTÉS

- Réservé à un usage professionnel. SOLIGERM LINGETTES DESINFECTANTES est spécialement conçu pour la désinfection des surfaces et matériels pour éliminer les bactéries, levures et champignons.
- Bactéricide : EN 1276 en 30 secondes (conditions de saleté), EN 1276 en 5 minutes (lait écrémé 1%), EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%). Levuricide sur *C. albicans* : EN 1650 en 30 secondes (conditions de saleté), EN 1650 en 5 minutes (lait écrémé 1%), EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%). Fongicide sur *A. brasiliensis* (ex.niger): EN 1650, EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%).
- Usages spécifiques / revendications additionnelles : Virucide sur le rotavirus EN 14476 (5 min, 20°C, conditions de propreté). Bactéricide sur *Listeria monocytogenes* EN 1276 et EN 13697 (5 min, 20°C, conditions de propreté). Bactéricide sur *Salmonella typhimurium* EN 1276 et EN 13697 (5 min, 20°C, conditions de propreté).

SOLIGERM LINGETTES DÉSINFECTANTES est conforme à la réglementation française relative aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact des denrées, produits et boissons pour l'alimentation (arrêtés du 8 septembre 1999 et du 19 décembre 2013).

UTILISATION

- Applications TP4 sous autorisation de mise sur le marché transitoire n° BTR0353 : Traitement bactéricide, levuricide

et fongicide : • De locaux et matériels de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les entrepôts. • De locaux et matériels de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe et restauration. • De matériel de transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine. • De laiteries (locaux).

• Autres applications : Traitement bactéricide, levuricide et fongicide : • D'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine. • De locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe, et restauration • Application TP2 : traitement bactéricide, levuricide et fongicide de surfaces non destinées à recevoir les aliments (sols, murs, poignées, objets, rampes, bureaux...). Activité virucide sur rotavirus.

MODE D'EMPLOI

- Soligerm Lingette est prêt à l'emploi. Avant la 1^{ère} utilisation, enlever le couvercle et retirer la pellicule de scellage. Tirer la 1^{ère} lingette pour l'engager dans l'orifice de distribution. Bien refermer le couvercle après chaque utilisation. Passer la lingette sur la surface préalablement nettoyée. Laisser agir 5 minutes pour une action bactéricide, levuricide, fongicide ou virucide (rotavirus). Laisser sécher sans rincer. Renouveler l'opération autant de fois que nécessaire.
- Jeter la lingette usagée dans un conteneur à déchet dangereux.
- La surface traitée peut-être réutilisée après séchage.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

DANGER

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toutes autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Eviter tout contact avec les yeux, les muqueuses, la peau irritée ou lésée. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Eliminer le contenu/

récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale. Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'incident, contacter le centre anti-poison le plus proche. Stocker à température ambiante, ne pas dépasser 40°C. L'emballage et les lingettes doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Stocker à température ambiante, ne pas dépasser 40°C. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

MANIPULATION ET STOCKAGE

Conserver à l'écart de toute flamme, corps incandescent ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT / COMPOSITION

- Lingettes bleues imprégnées d'une lotion désinfectante
- Densité : 0,8947 à 0,8993 (lotion désinfectante)



Informations Biocides (règlement 528/2012) :
Type de produit : solution hydroalcoolique sur lingettes.
Utilisation : désinfectant des surfaces (TP2 et TP4).
Contient : 54 % (m/m) d'Ethanol.

LOGISTIQUE

CODE INTERNE:	S470950
GENCOD:	3 34602 470950 3
U.C.:	boîte 200 lingettes
U.C./carton:	6
Cartons/couche:	10
Couches/palette:	6
Cartons/palette:	60